

Taxage et intimidation



Le taxage et l'intimidation ne sont pas des phénomènes récents. Cela a toujours existé, sauf que, depuis quelque temps, des études ont été faites sur ce sujet ; on en parle donc davantage. Des programmes d'intervention destinés aux agresseurs et aux victimes sont aussi mis en œuvre.

Qu'est-ce que le taxage ?

Le taxage est une forme d'intimidation accompagnée de vol. Il est la maternelle des gangs de rue. On peut décrire le taxage et l'intimidation comme un ensemble de comportements prenant la forme de rejet, de harcèlement, d'agression, de chantage qu'un jeune ou un groupe de jeunes adoptent envers un autre plus faible, plus gros, moins beau ou malhabile socialement, etc. Si l'agresseur fait souffrir les autres, souvent il est un enfant rempli de colère, qui vit des situations difficiles ou qui a été victime ou témoin de violence et qui n'est pas heureux. Un taxé peut devenir taxeur à son tour.



Pourquoi certains jeunes utilisent-ils l'intimidation ou le taxage ?

Voici les 10 raisons recensées dans le dépliant :

« Toujours prudent jamais mal pris! ».



1. Quelqu'un d'autre, peut-être un parent ou un frère ou une sœur, les intimide.
2. Quelqu'un plus grand et plus fort peut faire pression sur eux pour qu'ils soient « plus durs ».
3. Ils pensent qu'ils sont le centre du monde.
4. Ils ont besoin d'attention.
5. Ils ont des problèmes avec leur famille.
6. Ils n'ont pas de vrais amis et se sentent seuls.
7. Ils se sentent mal au sujet d'eux-mêmes et veulent que les autres se sentent mal aussi.
8. Ils se sentent intimidés et le fait d'intimider les autres leur donne une sensation de puissance.
9. Ils veulent que leurs camarades de classe pensent qu'ils sont forts et qu'ils contrôlent tout.
10. Ils ne pensent pas aux sentiments des autres ou s'en moquent éperdument.

Qu'est-ce qu'un jeune doit faire quand il est victime de harcèlement ou d'intimidation?

1. Continue ton chemin: Essaie de ne pas avoir l'air effrayé. Pratique ta démarche en «marchant droit», les épaules en arrière et la tête bien haute.



2. Développe la confiance en toi: Sois positif. Apprends de nouvelles choses. Implique-toi avec dans des activités qui te donneront confiance en toi. Rappelle-toi que tout le monde est bon à quelque chose!



3. Lance-toi dans un programme à l'école: renseigne-toi si ton école a un programme anti-intimidation et si elle n'offre pas des conseils sur la façon de traiter avec les gens qui essaient de t'intimider. Sinon, parles-en à ton professeur ou au directeur de l'école et demande-leur s'il ne serait pas possible d'organiser un tel programme.



4. Parles-en à un ami: si tu te fais intimider, parles-en toujours à un ami ou à un adulte en qui tu as confiance. En ayant quelqu'un de ton côté, il te sera plus facile de défendre tes droits.



5. Éloigne-t'en: si possible, ignore ton agresseur et dis-lui «Non» et continue ton chemin. La personne qui cherche à intimider les autres recherche l'attention.



6. Ignore les moqueries: ne réagis pas lorsque ton agresseur essaie de te provoquer. Si tu agis comme si tu n'es pas intéressé, il risque de perdre intérêt et d'abandonner.



7. Ne l'attaque pas: la chose la plus dangereuse que tu peux faire en cas de confrontation, c'est de te battre contre ton bourreau. En essayant de te défendre, tu rendras les choses encore pires.



8. Abandonne tes affaires: si la situation devient dangereuse et si la petite brute qui veut t'agresser, est plus grande et plus forte que toi, ou si elle a une arme à la main, la chose intelligente est de lui laisser avoir ce qu'elle veut. Les choses matérielles peuvent être remplacées; tu ne peux pas l'être.



9. Reste avec les autres: essaie de ne pas rester seul dans les endroits où tu pourrais être en danger, comme une cour d'école vide, une allée dans le noir ou les toilettes à l'école. Si possible essaie de rester avec un groupe. Les petites brutes semblent s'attaquer à ceux qui sont seuls.



10. Rappelle-toi, les petites brutes ont aussi leurs faiblesses: comme tout le monde elles ont aussi leurs points faibles. Essaie de voir au-delà du visage menaçant et des insultes et pense à ce qu'il manque dans sa vie et l'incite à agir aussi cruellement.



Quelques trucs pour prévenir le taxage.

1. Éviter d'avoir sur soi des vêtements et objets trop coûteux ainsi que de grosses sommes d'argent
2. Ne pas circuler dans les lieux où il n'y a personne
3. Rester dans les endroits où se trouvent des gens dans la cour de récréation
4. Dans les autobus (scolaire ou de la ville) s'asseoir proche du chauffeur ou d'un adulte
5. Si on est victime de violence, de taxage et d'intimidation par un élève, en parler immédiatement à un adulte.



Quelques signaux permettant aux parents de détecter que son jeune est victime de taxage ou d'intimidation

(Par Marie-Lise Gravel. «L'école de la peur». Sélection , septembre 2002)

1. Soyez à l'écoute. Encouragez vos enfants à parler de l'école, des activités, des autres enfants et du trajet entre la maison et l'école.



2. Prenez au sérieux leurs plaintes d'intimidation. Un incident d'apparence anodine pourrait révéler une situation beaucoup plus grave.



3. Soyez attentifs à toute baisse du rendement scolaire, tout repli sur soi-même, aux vêtements déchirés ou aux demandes d'argent supplémentaire.



4. Informez immédiatement l'école si vous soupçonnez que votre enfant est victime d'intimidation.



5. Collaborez avec d'autres parents pour assurer la surveillance des enfants durant le trajet entre l'école et la maison.



6. Apprenez-leur à se faire des amis. Un enfant confiant, débrouillard et qui a des amis est moins susceptible d'être victime d'intimidation.



Que faire si votre enfant est victime de harcèlement ?

Il faut le rassurer, l'inviter à vous en parler, lui rappeler qu'il a le droit de ne pas être victime de la violence des autres, qu'il n'est en rien responsable et qu'il ne doit pas non plus régler le problème par lui-même.



Il faut réagir en tant que parents. Communiquez avec les différents intervenants de l'école. Si l'agression a eu lieu ailleurs, communiquez avec les parents de l'agresseur, les témoins ou autres personnes qui peuvent aider.

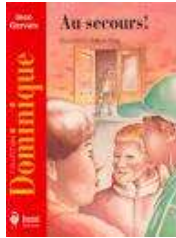


Dans certains cas, vous pouvez faire appel à la police de quartier.

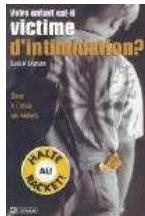


Taxage et intimidation

Références - livres



Au secours !
Gervais, Jean
Boréal Jeunesse - Collection Dominique
1994



Votre enfant est-il victime d'intimidation ? Guide à l'usage des Parents
Lawson, Sarah
Les éditions de l'Homme.
1996



L'enfant souffre-douleur: l'intimidation à l'école
Robichaud, Maria
Les éditions de l'Homme. - Collection Parents d'Aujourd'hui
2003

Référence Service Téléphonique

La ligne parents

Des professionnels peuvent vous soutenir et répondre gratuitement à vos questions
24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Montréal : (514) 288-5555 / Extérieur : 1-800-361-5085



Dossier offert avec la participation du comité famille-école ainsi
que Mme Josette Mercier, M. Jean-Sébastien Fleury et M. Jacques Marchal
du poste de police 39.
(Mai 2003)